



MOT DU PRÉSIDENT

Chères Leytronnaises, chers Leytronnais,

L'hiver approche à grands pas, tout comme une nouvelle saison pour notre commune. Alors que nous nous préparons à entrer dans cette nouvelle législature, il est temps de faire le point sur ces quatre années qui touchent à leur fin.

Celles-ci ont été intenses, marquées par des défis, de belles réussites et une collaboration enrichissante à tous les niveaux. Ensemble, nous avons accompli et initié de nombreux projets qui, j'en suis convaincu, contribueront au bien-être et à l'attractivité de la commune de Leytron.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux citoyennes et citoyens qui m'ont accordé leur confiance tout au long de ce mandat. Un immense merci également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui m'ont accueilli, rapidement intégré et avec qui j'ai pu travailler de manière constructive et engagée. Votre soutien et vos encouragements ont été des moteurs précieux, rendant ce mandat d'autant plus passionnant. Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil communal pour leur engagement.

Je profite de cette fin d'année pour souhaiter plein succès à la nouvelle équipe et, tout particulièrement, à la nouvelle présidente qui prendra le relais. Je suis convaincu qu'elle saura, avec tout le Conseil, œuvrer pour le bien de Leytron, en s'appuyant sur le travail accompli et en développant de nouveaux projets pour répondre aux attentes de notre population.

Leytron, Produit, Montagnon, Les Places, Dugny et Ovronnaz sont des lieux où il fait bon vivre, des lieux qui nous tiennent profondément à cœur. Cette fin de législature est une étape naturelle dans la vie d'une commune, et je suis certain qu'avec l'engagement de tous, nous continuerons à la faire évoluer, permettant ainsi à nos villages de prospérer.

Merci encore pour ces quatre années passées à vos côtés. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour l'avenir.

Que l'hiver qui s'annonce nous apporte chaleur et convivialité, et que la commune de Leytron reste toujours un endroit où il fait bon vivre.

Avec toute ma reconnaissance,
Joseph Ramuz, président de commune.



ASSEMBLÉES PRIMAIRE ET BOURGEOISIALE

Comme le stipule la Loi sur les communes (art. 7 al. 3) : « Lors du renouvellement du Conseil municipal, l'approbation du budget peut être différé de 60 jours ».

A Leytron, de nouvelles personnes ayant été élues au Conseil, les assemblées sont reportées au début 2025.

Nous ne manquerons pas de vous informer via nos autres canaux de communication.

ÉCOLE PRIMAIRE - PROJET PARADOXE

Le 20 septembre 2024, la pose de la première pierre du complexe scolaire «*Paradoxe*» a marqué le début d'un grand chantier pour Leytron. Elle s'est déroulée en présence des autorités cantonales, des mandataires du projet, des entreprises réalisatrices, des instances communales et de l'école primaire de Leytron.

Cette cérémonie symbolique s'est enrichie d'une capsule temporelle, préparée par les élèves et scellée dans le béton pour les générations futures. Cette tradition empreinte de sens illustre l'importance de ce projet, qui verra naître un complexe moderne et durable, abritant la nouvelle école primaire et une bibliothèque, au service de l'éducation et de la culture.





ADMINISTRATION COMMUNALE

Daniel DE BRITO, apprenti de 1^{re} année
et Emanuel BROCHAS, stagiaire MPE auprès de l'Administration

• Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Daniel, j'ai 15 ans et j'habite à Ovronnaz. En juin dernier j'ai obtenu mon diplôme de fin de scolarité obligatoire. Mes hobbies sont le football et le ski.

Je m'appelle Emanuel Brochas Saraiva, j'habite à Leytron depuis mes 2 ans. Je suis originaire du Portugal et ai obtenu la nationalité Suisse en 2020. J'aime passer du temps avec ma famille, ma petite copine et mes amis. Je suis fan de football, surtout du grand Cristiano Ronaldo. Je joue actuellement au FC Leytron. C'est un sport qui me plaît car au-delà de la compétition, il y a cet esprit d'équipe qui me caractérise.

• Qu'est-ce qui vous a attiré à venir travailler à la commune de Leytron ?

Daniel : *En deuxième année de cycle, en faisant des recherches, j'ai découvert le métier d'employé de commerce. En début de troisième année, la commune de Leytron m'a offert l'opportunité d'effectuer un stage dans ce domaine. A la fin de ce stage, on m'a annoncé qu'à partir de l'année prochaine un apprenti employé de commerce CFC serait engagé. Une fois l'annonce publiée, j'ai directement postulé. Durant mon stage j'avais énormément apprécié l'ambiance, le fonctionnement et la manière de travailler à la commune.*

Emanuel : *Pour valider mes 3 années d'école de commerce, je dois effectuer un stage d'employé de commerce durant une année. Celui-ci me permettra de décrocher le CFC ainsi que la maturité professionnelle.*

Leytron m'a attiré car c'est la commune qui m'a vu grandir et où mon grand frère, Lucas, a fait son stage il y a 5 ans. Il m'en avait dit que du bien. La diversité des activités au sein d'une administration communale a aussi motivé mon choix. J'ai donc postulé et eu la chance d'être engagé.

• En quoi consiste votre stage et apprentissage ?

Daniel : *Mon apprentissage consiste à découvrir le fonctionnement d'une commune avec les nombreuses activités qu'elle propose (accueil des citoyens, finances, taxes, comptabilité, constructions, ...). A côté de la pratique, je suis également les cours professionnels, 2 fois par semaine, et des cours inter-entreprises, environ 10 fois par année.*

Emanuel : *Mon stage consiste à découvrir le monde du travail en « entreprise » et à apprendre ainsi à avoir des responsabilités. Je passe par pratiquement tous les services de la commune :*

- administration : contrôle de l'habitant, bureau des étrangers, élections, votations
- finances : facturations, taxes, fiscalité
- constructions

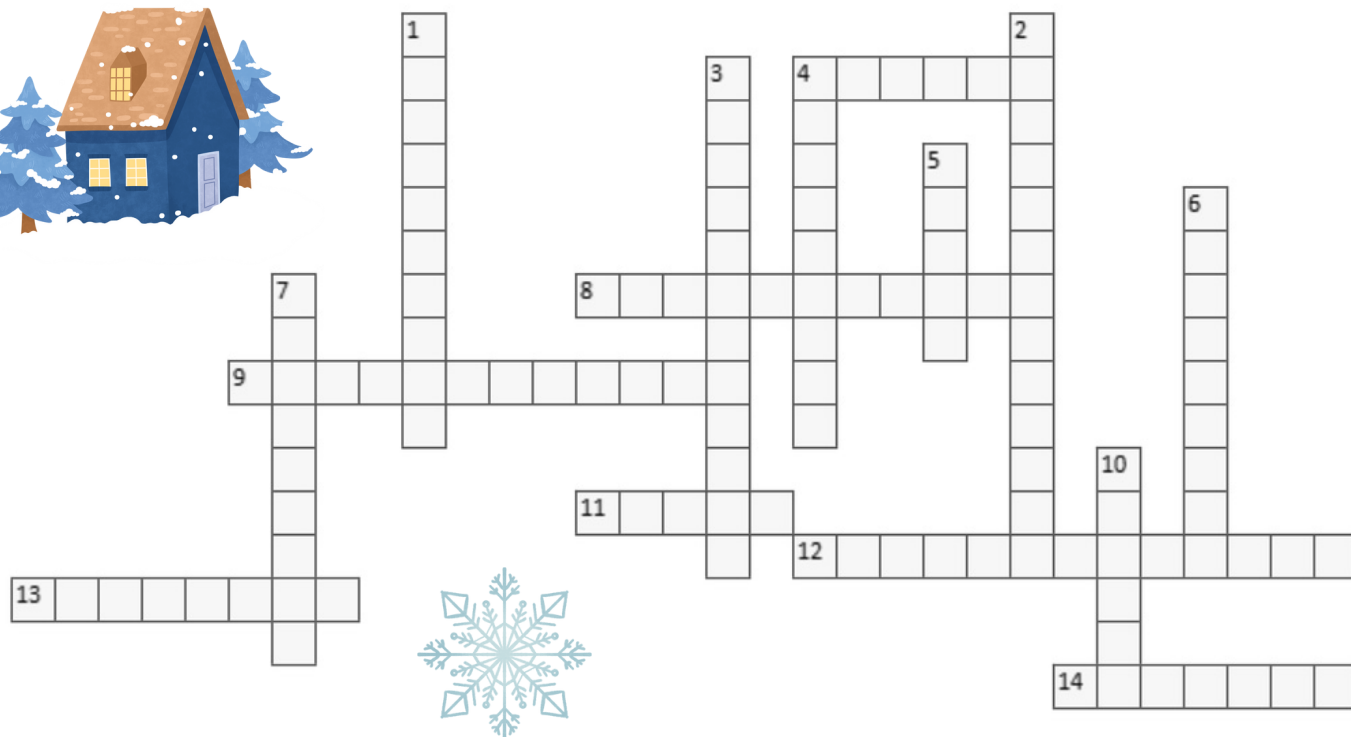
C'est un stage très varié dans lequel nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. J'ai eu la chance de vivre une élection communale et présidentielle de très près et en tant qu'habitant, je ne m'en rendais pas compte du travail colossal que cela demande pour que tout se passe bien.

• Plutôt plaine ou montagne ?

Daniel : *Je préfère la plaine l'été et la montagne l'hiver pour skier sur nos belles pistes d'Ovronnaz.*

Emanuel : *Je pense que on a une chance immense de vivre dans cette magnifique région, au beau milieu des Alpes ! On y découvre des paysages à couper le souffle, mais je préfère clairement vivre en plaine car on est plus proche de tout et il y a plus de vie qu'en montagne. En plus, je ne sais pas skier...*

Mots croisés sur l'hiver et les animations proposées à Ovronnaz.



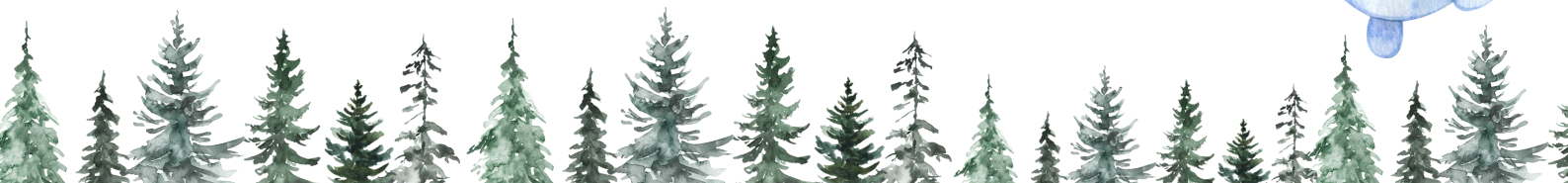
Vertical

1. Haut lieu de la vie nocturne valaisanne, qui accueillera les BOOM pour les enfants ! (2 mots)
2. Nouvel événement de l'hiver : Petits défis ludiques à relever en équipes. (2 mots)
3. Course de ski de randonnée organisée chaque 2 hivers à Ovronnaz (pas la PdG).
4. Torches allumées, souvent utilisées lors de défilés.
5. Arbre traditionnellement décoré pour Noël.
6. Décoration festive souvent utilisée pour orner le sapin.
7. Masse de neige qui dévale une pente de montagne.
10. Maison en bois, souvent située à la montagne, typique des vacances d'hiver.

Horizontal

4. Petite particule de neige qui tombe du ciel.
8. Course de Télémart ayant lieu le 22 mars 2025.
9. Où acheter des cadeaux de Noël artisanaux? (3 mots)
11. Race de chiens qui vous emmènent en randonnée les 11 et 12 janvier 2025.
12. Concours de sculptures sur neige pour commencer les célébrations de Nouvel An. (3 mots)
13. 4ème édition de cet événement nocturne, ayant lieu le 29 décembre. (2 mots)
14. Marque de ski suisse, proposant un ski-test les 25-26 janvier 2025.

**lorsqu'il y a plusieurs mots, les écrire sans espace.*





DÉPARTS A LA RETRAITE

Un grand merci à :

BUCHARD MARIE-MADELEINE

Elue Juge de commune en octobre 2012, elle a œuvré auprès de l'autorité judiciaire de Leytron durant 3 législatures (de 2013 à 2024). En sa qualité de juge, M^{me} Buchard disposait de nombreuses compétences dans les domaines suivants :

- successions : ouverture des testaments et des pactes successoraux, pose des scellés (mesures de sauvegarde de la succession), rédaction et remise des certificats d'héritiers, etc.
- conciliation : conduite des audiences de conciliation dans le cadre des procès civils, personne de confiance et de bon sens dans les différends familiaux, sociaux et financiers, dans le cadre des conflits de voisinage, etc.
- gestion des procédures de mise à ban contre les troubles de la propriété immobilière

MICHELLOD JOSIANE

Elle a travaillé au sein de notre bibliothèque du 23.02.2001 au 30.06.2024 en qualité d'agente en information documentaire. M^{me} Michellod a essentiellement effectué les tâches suivantes :

- création et développement d'activités culturelles (également des ateliers pour les enfants)
- actualisation de l'offre de la bibliothèque,
- développement et catalogage de tout type de livres que ce soit pour les enfants que pour les adultes (bd, romans, documents éducatifs, etc.)

Elle a développé des relations privilégiées avec des lecteurs - trices de tous âges à Leytron.

PRODUIT JEAN-MARC

Il a débuté auprès des travaux publics le 01.09.2015 et sera à la retraite dès mars 2025. Les principales activités effectuées par Jean-Marc sont les suivantes :

- entretien des routes, des torrents, des sentiers pédestres (fauchage)
- service hivernal (déneigement : lamage, fraisage, salage, etc.)
- travaux de génie civil (machiniste aguerri)

Il a fait preuve d'un sens aigu et remarquable du service public.

Nous leur souhaitons à tous les trois une retraite riche en expériences nouvelles, fructueuse en amitié et en découvertes et heureuse à tout point de vue...



ÉLECTION COMMUNALE 2024



Electeurs inscrits	2358
Participation	61,24%
Vote par voie postale	465
Dépôt à la Commune	913
Vote à l'urne	66
Bulletins rentrés	1444
Blancs	12
Nuls	22
Bulletins valables	1410

LISTES			
	Compactes	Modifiées	Total
Liste N° 1 PLR	267	175	442
Liste N° 2 Le Centre	201	221	422
Liste N° 3 UDC	132	80	212
Liste N° 4 Gauche citoyenne	99	59	158
Sans-entête	0	176	176
Bulletins valables	699	711	1410

Candidat(es)	Partis	Listes de partis	Suffrages de son parti	PLR	Le Centre	UDC	Gauche citoyenne	Sans-Entête	TOTAL	
RAMUZ Joseph	PLR	442	402		27	21	33	90	573	élu
MARTINET Benoît	PLR	442	432		51	34	32	100	649	élu
MICHELLOD Claudine	PLR	442	392		10	18	25	54	499	élue
COLLAUD Pascal	PLR	442	377		3	14	8	42	444	
DENIS Jean-Luc	Le Centre	422	341	20		22	16	56	455	élu
CHESEAUX BAUDAT Laila	Le Centre	422	383	44		33	33	95	588	élue
CHRISTE Caroline	Le Centre	422	303	10		9	10	23	355	
COMBY François	Le Centre	422	372	34		29	18	81	534	élu
GRANGE-HUGUET Bernadette	Le Centre	422	333	17		14	23	60	447	
STADELMANN David	Le Centre	422	332	5		12	4	22	375	
LIPS Aïda	UDC	212	212	62	65		23	97	459	élue
RODUIT Christian	Gauche citoyenne	158	158	74	37	40		95	404	



SUFFRAGES PAR PARTI	
PLR	3390
Le Centre	3451
UDC	1485
Gauche citoyenne	1127

Élection à la Présidence du 10.11.2024
Est élue à la fonction de Présidente **M^{me} Laila CHESEAUX BAUDAT**, Le Centre, avec 817 voix.
Non-élu **M. Joseph RAMUZ**, PLR, avec 702 voix.
Taux de participation : 67.2 %

Élection du Vice-Président
Est élu tacitement (une seule liste déposée) **M. Benoît MARTINET**, PLR.

Élection du Juge et du Vice-Juge
Sont élus tacitement aux fonctions suivantes :
Juge : **M. Marcello MONTARULI**
Vice-Juge : **M. Marc-André MABILLARD**

DÉNEIGEMENT



L'hiver est arrivé avec un peu d'avance, apportant avec lui son manteau neigeux. Nous souhaitons vous informer que nos services de déneigement sont pleinement préparés et déjà actifs pour assurer la sécurité et l'accessibilité de nos routes.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pendant cette période. En cas de fortes chutes de neige, nous recommandons vivement de privilégier les transports publics. Pour ceux qui doivent utiliser leur véhicule, nous vous conseillons de prévoir plus de temps pour vos déplacements et de faire preuve de patience. Il est également essentiel de s'assurer que votre véhicule est équipé pour l'hiver ceci étant indispensable pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance envers les personnes, qui travaillent sans relâche, jour et nuit, pour maintenir nos routes en bon état. Leur engagement est essentiel pour nous permettre de traverser cette saison hivernale en toute sécurité.

Restons prudents et solidaires durant ces mois d'hiver.

CARTES DE PASSAGE TUNNEL

L'administration communale met à disposition de ses habitants des cartes de passage pour le tunnel du Grand-St-Bernard. Elles sont disponibles au guichet communal. Aucune réservation ne sera prise par téléphone. La carte est valable pour la catégorie de véhicule A1 (moto) et A2 (voiture). Le prix est de CHF 8.25 par passage.

CARTES DÉGRIFFÉES

La carte journalière dégriffée Commune CFF vous permet de voyager à une date précise, dans toute la Suisse, sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation, ainsi que sur la plupart des réseaux urbains. Un contingent de cartes est disponible par jour et pour toutes les communes de Suisse. La vente se fait directement au guichet de l'administration. Aucune réservation n'est possible.

RAPPEL POUR LES SOCIÉTÉS LOCALES

L'administration communale voit cet Info Leytron comme un moyen de communication et d'échange d'informations.

L'occasion est donnée aux sociétés locales, sportives ou autres associations de se présenter, d'annoncer une manifestation ou un événement. N'hésitez pas à nous transmettre des informations qui pourraient être partagées avec la population.



La Municipalité de
Leytron vous adresse
ses meilleurs vœux
pour ces fêtes de fin
d'année et que 2025
soit une année de bon-
heur, de santé et de
réussite pour chacun.

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

La remise des mérites sportifs et culturels aura lieu le **vendredi 21 mars 2025**.

Les propositions pour l'attribution des prix « *Sportif* » et « *Culturel* » (individuel et/ou par équipe) peuvent nous être envoyées jusqu'au 28.02.2025 au moyen du formulaire que vous trouverez sur notre site internet sous Commune / Vie locale / Mérites sportifs et culturels.



ÉVÉNEMENTS

Vous trouverez toutes les manifestations communales sur nos supports de communication : **Site internet & Mégaphone**